



Remoulins, le 25 mars 2025.

Le Président

A

**Mesdames, Messieurs les membres du Bureau
communautaire et Maires**

Affaire suivie par : Thibaut VIRETTO
Service juridique
t.viretto@cc-pontdugard.fr
04 66 37 67 72
Réf : PP/FS/TV/BC31.03.2025

OBJET : Convocation Bureau communautaire

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Bureau communautaire de la Communauté de communes qui aura lieu le :

**Lundi 31 mars 2025 à 18 heures 30 minutes
Siège de la Communauté de communes – Salle des services techniques
30210 REMOULINS**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
Pierre PRAT

Prat

POUVOIR

Je soussigné
donne pouvoir à
- **de me représenter à la réunion du Bureau de la Communauté de Communes**
convoqué pour le à heures
- **d'émettre tous votes et signer tous documents.**
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.
Fait à, le..... (Signature)



ORDRE DU JOUR BUREAU COMMUNAUTAIRE

Lundi 31 mars 2025 à 18 heures 30 minutes
Siège de la Communauté de communes du Pont
du Gard
Salle des services techniques
30210 REMOULINS

Election d'un secrétaire de séance en application de l'article L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)
Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire en date du 3 mars 2025
DELIBERATION
DEB-2025-010 Acceptation d'un don de documents par le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon (SMGG)
PARTIE SANS DELIBERATION
Questions diverses : <ul style="list-style-type: none">- Présentation de l'outil aigle pour la lutte contre la cabanisation,- Point sur le départ de Castillon du Gard,- Demande de subvention de fonctionnement de la Croix Rouge.



ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 7 avril 2025 à 18 heures 30 minutes
Maison de la Pierre – 121 chemin de la Garrigue
30210 VERS-PONT-DU-GARD

Election d'un secrétaire de séance en application de l'article L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)	
Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire en date du 10 mars 2025	
Compte rendu des décisions du Président en application de l'article L. 5211-10 du CGCT	
Compte rendu des délibérations du Bureau communautaire en application de l'article L. 5211-10 du CGCT	
Rapporteur	ADMINISTRATION GENERALE
Pierre PRAT	DE-2025-010 Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du PETR de l'Uzège Pont du Gard relative à la création d'un pôle économique sur le site « de La Pale »
Pierre PRAT	DE-2025-011 Lancement de la procédure de déclaration publique valant mise en compatibilité du PLU de Domazan et ouverture d'une enquête publique unique portant sur la mise en compatibilité du PLU, le parcellaire et l'évaluation environnementale du projet de zone d'activité économique de Signargues
Pierre PRAT	DE-2025-012 Mandat d'acquisitions foncières donné à la SPL 30 pour la ZAC de Signargues sur la commune de Domazan
Pierre PRAT	DE-2025-013 Approbation du compte rendu annuel à la collectivité établi au 31 décembre 2024 par la SPL30 – Etudes et autorisation pour la requalification et l'extension de la zone industrielle de Domazan en procédure de ZAC
Rapporteur	FINANCES
Olivier SAUZET	DE-2025-014 Approbation du compte financier unique (CFU) 2024 – Budget principal
Olivier SAUZET	DE-2025-015 Approbation du compte financier unique (CFU) 2024 – Budget annexe Ateliers Relais

Rapporteur	FINANCES (suite 1)
Olivier SAUZET	DE-2025-016 Approbation du compte financier unique (CFU) 2024 – Budget annexe Halte Fluviale
Olivier SAUZET	DE-2025-017 Approbation du compte financier unique (CFU) 2024 – Budget annexe Mutualisation
Olivier SAUZET	DE-2025-018 Approbation du compte financier unique (CFU) 2024 – Budget annexe Ordures Ménagères
Olivier SAUZET	DE-2025-019 Approbation du compte financier unique (CFU) 2024 – Budget annexe SPANC
Olivier SAUZET	DE-2025-020 Bilan des acquisitions et des cessions immobilières de l'année 2024
Olivier SAUZET	DE-2025-021 Affectation des résultats 2024 – Budget principal
Olivier SAUZET	DE-2025-022 Affectation des résultats 2024 – Budget annexe Ateliers Relais
Olivier SAUZET	DE-2025-023 Affectation des résultats 2024 – Budget annexe Halte Fluviale
Olivier SAUZET	DE-2025-024 Affectation des résultats 2024 – Budget annexe Mutualisation
Olivier SAUZET	DE-2025-025 Affectation des résultats 2024 – Budget annexe Ordures Ménagères
Olivier SAUZET	DE-2025-026 Affectation des résultats 2024 – Budget annexe SPANC
Olivier SAUZET	DE-2025-027 Vote des taux d'imposition pour 2025 – Cotisation foncière des entreprises (CFE) – Taxes additionnelles (taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) et taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)
Olivier SAUZET	DE-2025-028 Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 2025
Olivier SAUZET	DE-2025-029 Fixation du produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2025
Olivier SAUZET	DE-2025-030 Versement des subventions d'équilibre 2025 – Budgets annexes ateliers relais, mutualisation et halte fluviale
Olivier SAUZET	DE-2025-031 Fongibilité des crédits pour l'année 2025 – Instruction budgétaire et comptable M57 – Budget principal – Budget annexe ateliers relais – Budget annexe mutualisation – Budget annexe ordures ménagères
Olivier SAUZET	DE-2025-032 Adoption du budget primitif 2025 – Budget principal
Olivier SAUZET	DE-2025-033 Adoption du budget primitif 2025 – Budget annexe Ateliers Relais
Olivier SAUZET	DE-2025-034 Adoption du budget primitif 2025 – Budget annexe Halte Fluviale
Olivier SAUZET	DE-2025-035 Adoption du budget primitif 2025 – Budget annexe Mutualisation
Olivier SAUZET	DE-2025-036 Adoption du budget primitif 2025 – Budget annexe Ordures Ménagères

Rapporteur	FINANCES (suite 2)
Olivier SAUZET	DE-2025-037 Adoption du budget primitif 2025 – Budget annexe SPANC
Rapporteur	RESSOURCES HUMAINES
Fabrice FOURNIER	DE-2025-038 Mise à jour du tableau des effectifs – Filière Administrative
Rapporteur	ENVIRONNEMENT
Didier GILLES	DE-2025-039 Modification des représentants de la Communauté de communes du Pont du Gard au SMICTOM Rhône-Garrigues pour la commune de Domazan
Rapporteur	HALTE FLUVIALE
Elisabeth VIOLA	DE-2025-040 Modification n° 2 du règlement intérieur du Relais Fluvial « Les Estères »